

# Com'a lyre



Quand on ZOOM SUR ...  
le Pays de Salers!  
pour revoir le reportage:  
«TF1 Zoom sur»  
journal du weekend  
du 30/10/2011

ou <http://videos.tf1.fr/jt-we/zoom-sur-de-rodez-a-aurillac-6798449.html>



## LE MOT DU PRÉSIDENT

**M**ALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE ET INCERTAIN, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS DISPOSE DE FINANCES SAINES, GRÂCE À UNE MAÎTRISE DE SES DÉPENSES ET À DES CHOIX D'INVESTISSEMENTS PERTINENTS QUI STRUCTURENT NOTRE TERRITOIRE, SANS GÉNÉRER DE DÉFICITS DE FONCTIONNEMENT INCONSIDÉRÉS QUE NOUS SERIONS INCAPABLES D'ASSUMER.

CETTE RIGUEUR ET NOTRE DÉTERMINATION NOUS A PERMIS D'ENGAGER CES PROJETS D'ENVERGURE QUE SONT LE PARC D'ACTIVITÉS DU PAYS DE SALERS, SITUÉ AUX « QUATRE ROUTES » ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE SAINT-BONNET-DE-SALERS. EMBLÉMATIQUE, DE PART LEUR IMPORTANCE FINANCIÈRE ET LEUR IMPACT SUR L'ÉCONOMIE DE NOTRE TERRITOIRE, ILS ILLUSTRONT NOTRE VOLONTÉ DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS ET SOUTENIR LES ENTREPRISES EXISTANTES.

SI DÈS AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS REGARDER VERS L'AVENIR POUR DÉFINIR UN NOUVEAU PLAN D'INVESTISSEMENT À L'ÉCHELLE DE 4 OU 5 ANS, IL DEVRA SANS AUCUN DOUTE S'ORGANISER AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ET DE LA VALORISATION DE NOS ATOUTS. L'INVERSION DE LA COURBE DÉMOGRAPHIQUE RESTANT LE FIL ROUGE DE NOTRE PROGRAMME, LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES AUPRÈS DES JEUNES OU DES AÎNÉS RESTERA UNE PRIORITÉ. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS SE DOIT D'ANTICIPER, D'OSER ET DE RÉALISER CAR L'AVENIR SE CONSTRUIT DÈS AUJOURD'HUI.

*BRUNO FAURE*

Parution trimestrielle  
Diffusion 4500 exemplaires  
Numéro ISSN: 1969-153x  
Directeur de publication: Bruno Faure  
Conception et rédaction: Audrey Bastide



Magazine d'information de la Communauté  
de Communes du Pays de Salers

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: [contact@pays-salers.fr](mailto:contact@pays-salers.fr)

Site internet: [www.pays-salers.fr](http://www.pays-salers.fr)

# Economie 2012

Axe majeur de notre politique, le développement économique doit nous permettre de faciliter la croissance des entreprises locales et de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur notre territoire. Les investissements que nous réalisons, dans ce cadre, sont les préliminaires à un développement de l'emploi sur notre secteur et donc du maintien et de l'accueil de nouvelles populations.

Débuté en juin 2011, le Parc d'Activités du Pays de Salers sera livré dans les temps en juillet 2012.

Il aura donc fallu 1 an de travaux pour aménager 17hectares et terrasser 15 300m<sup>3</sup> de terre végétale.

Le président Bruno Faure a d'ores et déjà signé un protocole d'accord pour la vente d'1 hectare de terrain destiné à une entreprise agro-alimentaire. D'autres contacts ont été pris et demandent à être concrétisés.

Si la collectivité a entamé une réflexion sur la commercialisation des terrains et compte mener des actions dynamiques, chaque habitant doit se sentir concerné par le développement de cette zone car elle constitue les emplois de demain.

***N'hésitez pas à vous renseigner !***

**VOUS VOULEZ VOUS INSTALLER OU DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ?**

**CONTACTEZ-NOUS:**

**AU 04 71 40 72 09 OU A.RIMEIZE@PAYS-SALERS.FR**

## VALORISER NOS FROMAGES AOP POUR L'AVENIR DE LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LE PAYS DE SALERS

Autre projet d'envergure, le développement de la Coopérative laitière de Saint Bonnet de Salers dont les travaux vont débuter dans les tous prochains jours.

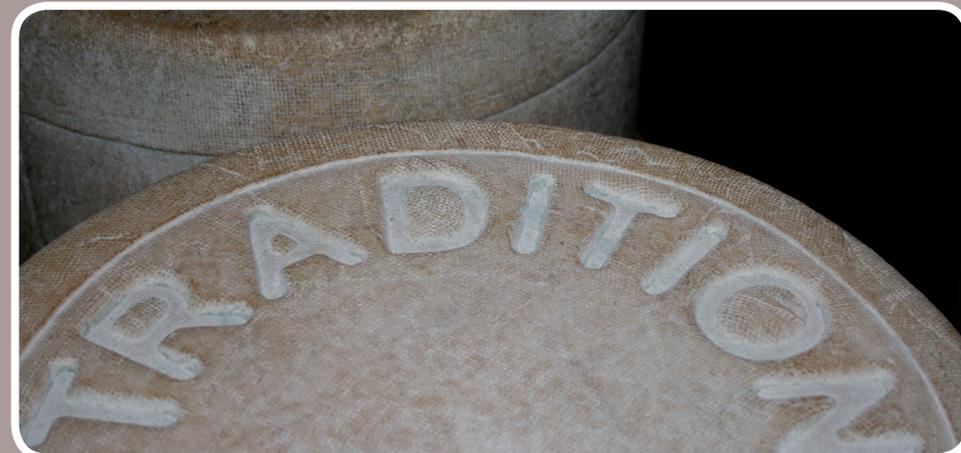
Ce projet a débuté en 2009. Il concerne plus de 70 producteurs, la transformation de plus de 5 millions de litres de lait et 12 emplois sur notre territoire.

Il consiste à :

- développer et moderniser l'outil de travail
- développer le volet touristique (magasin, galerie de visite)
- valoriser le produit: le Cantal et le Cantal au Lait de vaches Salers

Il est à noter que la coopérative travaille avec du lait cru , autre spécificité du Cantal au lait de vaches Salers.

Grâce à la qualité du projet d'investissement et l'importance de la filière lait pour notre territoire, ce projet a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale.



# Tourisme 2012

Développer le tourisme en améliorant la visibilité du Pays de Salers, l'accueil des visiteurs à travers l'Office de Tourisme, et en réalisant des équipements et/ou infrastructures à destination des touristes.

## LA MAISON DE LA SALERS

En 2011, plus de 7 800 visiteurs (contre 5 000 en 2010) ont été accueillis pour un chiffre d'affaires en hausse de 58%.

Si la Maison de la Salers s'appuie sur la race Salers et ses produits, elle vise plus généralement à donner une image favorable du métier d'éleveur et met en avant nos savoir-faire. C'est pourquoi elle organise des animations autour de son terroir. Des partenariats forts se sont noués avec les professionnels agricoles et artisans du territoire qui viennent faire des animations au sein de la structure :

- **animations quotidiennes pendant la période estivale:** des rencontres avec les producteurs : dégustation de produits locaux et explication sur l'activité et la fabrication. Fabrication en direct de carrés de salers, de diamants de l'auze, et de croquants d'auvergne.

- **marchés de pays** avec les producteurs locaux, le but est de partager leur savoir-faire et faire découvrir leur métier et leurs produits à travers des dégustations aux visiteurs.

- **démonstration de traite Salers**, en partenariat avec l'association Tradition Salers. La traite de la Salers est unique parce qu'elle donne son lait uniquement en présence de son veau, il est donc attaché à sa mère pour qu'on puisse la traire.

- **atelier du goût**, avec la participation de l'association Tradition Salers et de l'association Slow-Food Auvergne.

Cet atelier est organisé dans le but de faire connaître les fromages à base de lait de Salers et le vin d'un petit producteur.

**En 2012, la réalisation des aménagements extérieurs et la matérialisation d'un sentier de randonnée pour permettre de relier la Maison de la Salers et la cité de Salers viendront compléter le site.**

Contact: Ludovic Valenza - le Fau - 15140 Saint Bonnet de Salers  
tél: 04 71 40 54 00 mail: lvalenza@maisondelasalers.fr  
www.maisondelasalers.fr



La Maison de la Salers est un lieu de convivialité et de partage, les jeunes agriculteurs (JA) du canton de Salers l'ont donc une nouvelle fois choisie pour présenter leur calendrier.

Ces derniers veulent créer une cohésion entre les jeunes agriculteurs et les acteurs du canton de Salers. Comme explique Hortense DESSALIEN présidente de l'association, «l'exposition de photographies d'art est là pour témoigner du dynamisme d'une agriculture moderne et de le partager avec les élus et les commerçants locaux. D'ailleurs nous avons été ravis de compter sur le soutien financier des commerçants locaux ainsi que du Conseil Général. Nous sommes fiers de vivre et de travailler dans nos vertes vallées, c'est pourquoi nous les avons mises en avant dans cette nouvelle édition du calendrier. L'objectif est de communiquer sur notre métier, notre passion et de l'impact que nous avons dans la préservation des paysages.»

**Pour vous procurer le calendrier Vincent Vantal au 06 88 65 13 11**

## SORTIES

Chaque année la Communauté de Communes invite l'ensemble des élèves des écoles et collèges du territoire à bénéficier des activités présentes sur le Pays de Salers.

**Connaître son territoire permet de l'apprécier!**

**Pour fixer le calendrier des ces journées:**

- **Maison de la Forêt de Miers:**

Mr. Alain GALTIER au 04 71 40 41 99

- **Maison de la Paille et du Grain:**

Mairie d'Escorailles au 04 71 69 00 33

ou 04 71 69 02 54

- **Maison de la Salers:**

Ludovic VALENZA au 04 71 40 54 00

Plus d'infos au 04 71 40 72 09

## 365 JOURS AVEC LES JA



Nous sommes fiers de vivre et de travailler dans nos vertes vallées, c'est pourquoi nous les avons mises en avant dans cette nouvelle édition du calendrier. L'objectif est de communiquer sur notre métier, notre passion et de l'impact que nous avons dans la préservation des paysages.»



**«LE SOFA ÇA SUFFIT»  
LE 21 AVRIL À 16H40  
SUR FRANCE 3**

Découvrez le Pays de Salers grâce à la nouvelle émission de France 3 qui vous fera quitter votre canapé !

Ce nouveau programme de divertissement est consacré à la découverte du patrimoine culturel et naturel. L'animateur embarque une famille à bord de son minibus et l'emène visiter le Pays de Salers. Leur parcours est semé d'épreuves (quizz régionaux, chasse aux énigmes, épreuves sportives en plein air) et de rencontres avec des personnalités (sportifs, historiens, guides, artisans...). A la clé : 2 000 € pour une association !

**Des épreuves sportives, ludiques et d'orientation pour découvrir ou redécouvrir le Pays de Salers.**

# Environnement 2012

## CONTINUONS À PROGRESSER!

Notre territoire produit chaque année près de 2900 tonnes d'ordures ménagères qui étaient auparavant enfouies au SIETOM de Drugeac. Depuis juillet 2011, le SIETOM a décidé d'arrêter l'enfouissement des ordures ménagères sur son site et de faire éliminer celles-ci à l'incinérateur d'Egletons.

Toutefois des investissements de mise aux normes (notamment pour le traitement des lixiviats) restent à réaliser sur le site de Drugeac.

**Georges Andrieux Président du SIETOM** : «En 2002, le tarif d'enfouissement de la tonne d'ordures ménagères était de 26€. Aujourd'hui, une rigueur extrêmement draconienne des nouvelles normes européennes a fait exploser les tarifs à 107€ la tonne. Si nous voulons voir diminuer ou stabiliser les coûts des ordures ménagères nous devons impérativement redoubler de vigilance au niveau du tri sélectif. La marge de progression est énorme. Plus nous trierons, plus nos entrées financières seront importantes pour le syndicat ce qui fera diminuer d'autant les coûts de l'incinération».



Le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères est voté chaque année par la communauté de communes en fonction du coût effectif du traitement de la collecte sur le Pays de Salers.

### La hausse des coûts de traitement affecte les ménages du Pays de Salers...

Les coûts de traitement des déchets ont donc été multipliés par plus de 4 en 10ans.

En parallèle, le Pays de Salers a maîtrisé ses coûts de collecte et a pu faire sensiblement baisser ceux-ci malgré une évolution à la hausse des carburants.



### Une augmentation maîtrisée: Vers un meilleur tri des déchets...

Les efforts de réduction et de tri des déchets demandés à chacun, comme les efforts d'amélioration des services permettent au mieux de maîtriser la hausse de la TEOM.

### ...et une optimisation des collectes

D'autre part, nous menons un travail visant à rationaliser et à optimiser l'organisation de la collecte des déchets ménagers. Ainsi, la conteneurisation de l'ensemble du territoire a été réalisée (chaque commune dispose de colonnes pour le tri sélectif) en même temps une organisation des circuits de collecte est mise en place.



Si nous mettons tout en oeuvre pour maîtriser les coûts de service, une source d'économie importante viendra de la quantité d'ordures ménagères à traiter. Pour cela 2 solutions:

**TRIER + et mieux  
COMPOSTER**

**un effort collectif est nécessaire pour maîtriser les coûts**

## RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DE DÉCHÈTERIES

L'étude que nous avons menée a permis de conclure que la solution la plus opportune pour notre collectivité est de créer 3 déchèteries sur le Pays de Salers (Pleaux, Saint Cernin, les 4 Routes de Salers) et de conventionner avec la Communauté de Communes du Pays de Mauriac pour les communes du Nord Est de notre territoire.

Nous avons organisé une consultation pour la maîtrise d'oeuvre de ces travaux et la construction d'un bâtiment pour recevoir nos véhicules d'ordures ménagères. Les travaux devraient débuter dès le mois de septembre 2012.

Convention de partenariat avec déchèterie de Mauriac



## SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

epuis 5 années nous avons procédé au contrôle de près de 86% de nos installations. Aujourd'hui 403 installations restent encore à auditer! Le contrôle de ces dernières installations se fera donc d'ici 2015. Si votre installation n'a pas encore été contrôlée, nous vous invitons à prendre contact avec:

Mathieu Roulet au 06 80 62 25 74

# Services 2012

## À LOUPIAC «CANTAL TEMPS» TU T'ARRÊTES!

Ouvert depuis le 1er avril 2011 «Cantal Temps» est tenu par Damien LOUWARD et sa compagne Marie DUMAS. Natif de Paris, militaire de carrière, Damien a réalisé son projet de vie. Avec la volonté sincère d'être utile aux gens; le multiple rural de Loupiac correspond totalement à ses attentes. En effet, à la recherche d'un commerce à reprendre dans la région, il est tombé par hasard sur la commune de Loupiac. Le bâtiment correspondait totalement à ses attentes: épicerie et bar; il laisse la place également à de nouveaux aménagements car bientôt Damien et Marie proposeront de la restauration rapide avec en projet des travaux pour la cuisine.

Ce lieu est important et indispensable dans une commune rurale. Se sentant très bien accueillis par la population, ils sont fiers d'être responsables d'un commerce intergénérationnel où services de proximité et bonne humeur sont leurs maîtres mots.

*Damien et Marie toujours plus proches des habitants, proposent la livraison à domicile sur commande 3 jours par semaine (mardi, mercredi et vendredi). Ouvert toute l'année 7 jours/7 de 7h à 12h30 et de 16h à 21h Contact: Damien LOUWARD tél: 04 71 69 28 63*



## TOUT BEAU, TOUT NEUF!

Bientôt la communauté de communes mettra en ligne son nouveau site internet, sa sortie est prévue pour le mois d'avril.

Au programme, découverte du Pays de Salers, toujours plus de services, un site plus moderne, plus simple d'utilisation, un accès permanent à nos différentes actualités et aux événements programmés par les associations (pour mettre en ligne vos manifestations, nous vous invitons en prendre contact avec vos mairies).

**Pour mieux comprendre nos compétences, nos actions et nos projets!**

Contact: Audrey Bastide au 04 71 40 72 09 ou [a.bastide@pays-salers.fr](mailto:a.bastide@pays-salers.fr)



## LA DYNAMIQUE DE NOS VILLAGES

Comme à Tournemire et Pleaux, nous avons aménagé notre troisième **maison d'artisan d'art à Saint Vincent de Salers** (appartement T5, jardin, boutique et atelier). Le but étant de redynamiser les bourgs du Pays de Salers et de créer une activité économique à l'année.

### Cette nouvelle réalisation permettra:

- d'accueillir de nouveaux habitants sur le territoire et pérenniser leur installation
- de proposer des produits nouveaux aux touristes visitant Tournemire, Pleaux, Saint Vincent de Salers et le Pays de Salers: produits artisanaux, animation, initiation découverte.
- de créer un réseau d'artisans d'art sur notre territoire et impulser une dynamique autour de ce thème.

Et déjà un autre projet en tête... la prochaine réalisation concernera un immeuble situé à **Anglards de Salers**.



## ANIMATIONS JEUNES

En 2011, nous avons poursuivi les animations à destination des jeunes durant les vacances scolaires de Février, Pâques, Été et Toussaint. Elles ont représenté l'équivalent de 900 journées jeunes.

### En 2012, ça continue!

Les lieux et horaires des animations sont disponibles dans les écoles, collèges, mairies et à la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Contact: 04 71 40 72 09 ou par mail [a.bastide@pays-salers.fr](mailto:a.bastide@pays-salers.fr)

# Culture - Patrimoine 2012

## LES SENTIERS DE RANDONNÉE

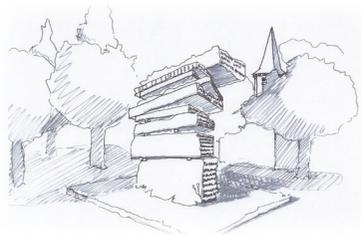
Le Pays de Salers dispose d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre qui se compose de 34 sentiers balisés, soit au total près de 400 km entretenus chaque année. De plus en plus fréquentés, ces sentiers témoignent de l'engouement toujours plus fort des visiteurs pour les activités de pleine nature. Un versant de ces activités reste cependant à développer : l'itinérance. Consistant à randonner d'étape en étape, sur plusieurs jours, l'itinérance n'est en effet proposée qu'en marge du territoire, grâce à une boucle du GR400, entre Le Falgoux et Le Fau.

En réponse à cette demande, le Pays de Salers travaille actuellement à l'élaboration d'un « Tour de Pays » décliné en trois boucles, d'une centaine de kilomètres chacune, à parcourir en quatre ou cinq étapes. Complémentaires, elles allieront à la fois pratique de la randonnée et découverte du territoire et de ses richesses grâce à des thématiques patrimoniales telles que l'art roman, l'architecture ou les transhumances.

Pour valoriser ces circuits et accompagner les randonneurs dans la préparation de leur séjour, une page sera consacrée sur le site Internet de la communauté de communes avec possibilité de téléchargement des fiches du topoguide (également disponibles à l'office de tourisme) et mise en réseau des structures et équipements d'accueil touristique.

**Préparez vos sacs à dos et vos chaussures, l'ouverture de ces sentiers est programmée pour l'été prochain !**

## CRÉATION D'UNE OEUVRE À SAINT MARTIN CANTALÈS



En mars 2008 le monument aux morts de St Martin Cantalès s'effondre et n'est pas « restaurable ». La commune devant faire face à cet événement rarissime va s'appuyer sur les structures qui l'accompagnent dans le cadre de son opération **cœur de village** et c'est ainsi que naît l'idée de faire appel à un artiste pour créer un nouveau monument aux morts.

Après de nombreuses réunions avec un comité de pilotage composé de la population locale, d'élus, de services de l'État, du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Pays de Salers, le choix s'est porté sur le travail de Guillaume LEBLON parmi les projets proposés. Ce projet a été défendu en novembre dernier par les élus de la commune à Paris et a reçu un accueil chaleureux. Exceptionnel car unique à ce jour dans le Cantal, ce projet devrait voir le jour en 2013.

- **Hibernarock**  
**« Le Rock en Français »**  
**Vendredi 24 Février 2012**  
**à la Salle des fêtes de Salers**  
**Fazenda et Mustang**

Plus de 80 personnes ont assisté au concert de 2 groupes régionaux pour cette nouvelle édition 2012. Mustang, groupe Clermontois, est venu défendre son nouvel album « Taboo » à Salers après Taratata, les pages des Inrockuptibles, Marianne, les ondes de France Inter. Cet album est considéré comme l'album rock francophone de l'année.

**Les influences d'Elvis, les Yéyés... étaient à SALERS !!!**

- **Accueil en résidence du 5 au 10 Mars 2012 à Sainte Eulalie**

La communauté de communes reçoit en résidence la compagnie O'navio sur la partie création musicale de son spectacle **« Un papillon dans la neige »**. Ce spectacle est le fruit d'une rencontre entre les illustrations d'Anne Letuffe (éditée aux Editions du Poisson Soluble) et le travail de mise en scène d'Alban Coulaud et des comptines traditionnelles réorchestrées par Christophe Roche et interprétées par la chanteuse lyrique Odile Bertoto.

La résidence permettra des actions dans les classes de maternelles du territoire ainsi qu'une journée de formation professionnelle départementale sur le thème de la comptine.

- **Pierre à Pierre Jeudi 29 Mars**  
**à St Chamant (Séance scolaire)**

Compagnie El Teatre de l'home Dibuxat. Pierre à Pierre est une histoire sur l'amitié, la créativité et l'intolérance à travers laquelle les pierres prennent vie d'une façon presque magique.

**Toutes ces actions sont rendues possibles grâce aux partenariats du CG15 et de la Région Auvergne.**



# Nature 2012

## LA FORÊT : UN ATOUT À VALORISER

La première phase de l'élaboration de la charte forestière du Pays de Salers est terminée. Après le diagnostic qui a permis de positionner la forêt et la filière bois dans le contexte territorial, au regard de la réglementation applicable, la charte forestière du Pays de Salers est achevée, un programme d'actions avec différentes fiches a été établi :

- réaliser un plan de mobilisation sur des massifs identifiés de production de bois d'oeuvre et de bois énergie
- réaliser une information et une formation des acteurs du territoire par des éduc-tours sur le bois énergie, l'infrastructure de desserte
- favoriser la certification et l'utilisation de bois et papier éco-certifié dans la commande publique
- favoriser l'utilisation de bois énergie dans les collectivités et les ZAC
- accompagner le développement des entreprises et structures collectives de la filière en privilégiant les démarches collectives et qualitatives
- réaliser une stratégie cohérente de développement économique du sylvotourisme et des sites à fortes valeurs environnementales
- réalisation d'un plan de gestion et de formation de gestion des haies dans une démarche de développement durable et qualitative sur la gestion paysage
- former et informer les propriétaires et acteurs sur les zones environnementales sensibles, les zones identifiées à risque naturel, la gestion du paysage et l'équilibre sylvo-cynégétique.

La Charte Forestière du Pays de Salers met donc en avant les problèmes et atouts de notre forêt, et définit une politique pour les résoudre et les valoriser.

**Vous avez des idées? n'hésitez pas à nous contacter!**

Contact: Anne Rimeize au 04 71 40 72 09 ou par mail [a.rimeize@pays-salers.fr](mailto:a.rimeize@pays-salers.fr)

## LE PAYS DE SALERS ACCUEILLE LE CONCOURS AGRICOLE DES PRAIRIES FLEURIES 2012

La troisième édition du concours agricole des prairies fleuries, organisé par le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, se déroulera ce printemps sur le territoire du Pays de Salers, en partenariat avec la Communauté de communes et les acteurs des filières agricoles.

Ce concours agricole national qui est décliné au niveau local sur des territoires de Parcs (une trentaine cette année), a pour objectif de récompenser le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique des prairies fleuries candidates. Les parcelles concernées par ce concours sont des prairies naturelles riches en espèces et destinées à la production de fourrage (fauchées ou pâturées).

Ce concours sera ainsi l'occasion de mettre en avant les productions agricoles locales et les savoir-faire des agriculteurs, ainsi que les paysages du Pays de Salers à travers les AOP fromagères et l'élevage allaitant. A l'issue de ce concours, l'exploitation agricole lauréate aura l'honneur de représenter le Parc de Volcans d'Auvergne et le Pays de Salers lors de la remise des prix nationale, organisée à l'automne à Paris, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Ecologie.

Le concours est ouvert à l'ensemble des agriculteurs en production bovine, allaitante, laitière et fromagère dont les sièges d'exploitations et les parcelles candidates sont situées sur la Communauté de communes du Pays de Salers.

Le nombre de candidatures au niveau local étant limité à 12, les agriculteurs intéressés sont invités à prendre contact rapidement, pour toutes informations complémentaires et inscription, auprès de :

- Ghislaine PRADEL - Syndicat Mixte du Parc des Volcans d'Auvergne - Tél : 04 71 20 22 10 - Courriel : [gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com)
- Anne RIMEIZE - Communauté de Communes du Pays de Salers - Tél : 04 71 40 72 09 - Courriel : [a.rimeize@pays-salers.fr](mailto:a.rimeize@pays-salers.fr)



## PRINTEMPS DES BISTROTS DU MASSIF CENTRAL

Organisé par le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, cette action s'intègre dans le schéma interrégional Massif central, le but étant de questionner la viabilité économique des bistrots ruraux et imaginer des solutions concrètes pour leur permettre de trouver une nouvelle dynamique et une nouvelle image. Un moment de décharge sous forme de mini-conférence est programmée le 21 avril à Salers à la Maison de la Ronade.

Plus d'infos: 04 71 20 22 10 ou [jcraipeau@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:jcraipeau@parcnaturel-volcansauvergne.com)

# Permanences

VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN RENDEZ-VOUS AVEC DES SERVICES ADMINISTRATIFS, VENEZ AUX POINTS VISIO ACCUEIL  
VOUS POURREZ RENCONTRER  
LA CAF, L'UDAF, LE POLE EMPLOI, L'APAJ  
ET NOUVEAU LA CPAM.

Ils vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. L'objectif est que d'autres partenaires rejoignent ce dispositif, (MSA, et CIDFF). Par ailleurs, il est à noter que ce système est également ouvert aux entreprises du territoire pour contacter clients ou fournisseurs. Ce relais est complété d'une borne e-administration du Conseil Général qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs.

Pour plus d'infos:  
Communauté de Communes  
du Pays de Salers  
place du château  
15140 Salers  
tél: 04 71 40 72 09 ou  
[www.pays-salers.fr](http://www.pays-salers.fr)

Vous souhaitez aménager un logement pour le louer à l'année?  
vous pouvez bénéficier d'aides de la Communauté de Communes  
Vous souhaitez réaliser des travaux de votre logement?  
vous pouvez bénéficier d'aides de la Communauté de Communes

**VENEZ VOUS RENSEIGNER  
AUX PERMANENCES  
D'INFORMATION PACT ARIM**

**Mairie de Pleaux:** 2ème jeudi du mois de 11h à 12h  
**Mairie de Saint Cernin:**  
4ème mercredi du mois de 9h30 à 10h30  
**Communauté de communes à Salers:**  
4ème mercredi du mois de 11h à 12h

**Pour plus d'informations**  
**Centre d'amélioration du logement**  
**Pact Arim Cantal**  
**9 av Aristide Briand**  
**15000 Aurillac**  
**téléphone: 04 71 48 32 00**  
**télécopie: 04 71 48 88 20**  
**mail: [pact-arim-cantal@wanadoo.fr](mailto:pact-arim-cantal@wanadoo.fr)**



**Un conseiller viendra chez vous  
sur rendez-vous  
pour analyser votre dossier et établir  
les aides dont vous pouvez bénéficier.**

## LE COIN DES P'TITS BOUTS

Assistants maternelles, parents, le Relais Petite Enfance du Pays de Salers vous propose des animations et des réponses à vos questions...

**alors n'hésitez pas!**

Le Relais Petite Enfance du Pays de Salers est ouvert aux assistantes maternelles, aux parents, et à toute personne référente d'un enfant de moins de 6 ans. L'animatrice vous accueille dans les locaux mis à disposition et vous propose différentes activités que vous pourrez partager avec le ou les enfants que vous accompagnez. Au menu des ateliers d'éveil, manipulation, éveil musical, ateliers bébés lecteurs et bien d'autres choses encore !

Ces activités gratuites vous permettront de partager un moment de plaisir et de détente en compagnie d'autres enfants et adultes.

Elles ont lieu le mardi et jeudi de 10 h à 11 h 30 à raison d'une fois tous les 15 jours à Pleaux, Anglards de Salers, Saint Martin Valmeroux et Saint Cernin. Vous pouvez vous procurer le planning au Relais Petite Enfance ainsi que dans les mairies de la communauté de communes ou en joignant Marie AUBAZAC au 04 71 40 02 93 ou au 06 83 38 06 55.

**Contact: Marie Aubazac au 04 71 40 02 93  
ou [ram.paysdesalers@orange.fr](mailto:ram.paysdesalers@orange.fr)**

Magazine d'information de la Communauté  
de Communes du Pays de Salers

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: [contact@pays-salers.fr](mailto:contact@pays-salers.fr)

Site internet: [www.pays-salers.fr](http://www.pays-salers.fr)

PAYS DE  
SALERS

PAYS DE  
SALERS